

» PRESSE NATIONALE

Politique ↪

L'inter

AFFAIRE "49 SOLDATS IVOIRIENS ARRÊTÉS AU MALI" : LE TOGO EN MÉDIATEUR

Les choses évoluent dans l'affaire des "49 soldats ivoiriens arrêtés au Mali". En effet, à l'issue des échanges entre le Président de la transition malienne, Assimi Goïta, et le ministre togolais des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, Robert Dussey, lundi 18 juillet 2022, le Togo a accepté de faciliter les négociations entre Abidjan et Bamako. « Je confirme que le Président Faure Gnassingbé a accepté la proposition faite par les autorités maliennes de conduire la facilitation entre le Mali et la Côte d'Ivoire en vue de la libération des 49 militaires ivoiriens détenus à Bamako », a twitté Robert Dussey. Mardi 19 juillet 2022, au lendemain de sa rencontre avec le Chef de la junte malienne, Robert Dussey a été reçu à Abidjan par le Président de la République, Alassane Ouattara. Selon le compte Facebook de la Présidence ivoirienne, "les échanges ont porté sur les questions de paix et de sécurité dans la sous-région".

Notre Voie

BAPTÊME DE LA 46ÈME PROMOTION DES ÉLÈVES OFFICIERS LE 19 JUILLET : 751 NOUVEAUX GENDARMES SUR LE TERRAIN

Le Vice-Président de la République, Tiémoko Koné Mehylit, a présidé, hier, la cérémonie de baptême de trois promotions d'élèves gendarmes. La première concerne la 46ème promotion des élèves officiers gendarmes qui porte son nom. Les deux autres promotions d'élèves sous-officiers portent respectivement les noms de l'adjudant Sanogo Seydou et du MDL Bahikoro Abdoul Karim. Ce sont, au total, 751 nouveaux gendarmes qui sont sur le terrain. Le Vice-Président de la République leur a recommandé la solidarité entre frères d'armes et le respect de la hiérarchie dans les missions qui leur seront confiées. En outre, le ministre d'État, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, a exhorté les trois promotions à obéir aux commandements des chefs et à travailler avec bravoure afin d'être des exemples dans la défense des institutions de la République, des biens et des populations.

Economie ↪

le jour
POUR PLUS D'INFORMATION

EFFONDREMENT D'IMMEUBLES / BRUNO KONÉ SONNE LA FIN DE LA RÉCRÉATION : « NOUS ALLONS DÉMOLIR LES CONSTRUCTIONS QUI NE RESPECTENT PAS LES NORMES »

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, était l'invité du press-club de l'Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI), hier mardi 19 juillet 2022, à la Maison des Entreprises à Abidjan-Plateau. Pour cet autre rendez-vous de la plus grande faitière des journalistes ivoiriens, le membre du gouvernement a exposé sur le thème « Construction, logement et urbanisme : quels impacts des nouvelles réformes dans l'amélioration du cadre bâti ? ». Selon le ministre, une baisse des effondrements d'immeubles est enregistrée grâce aux réformes entreprises par son département. « Avant 2020, on enregistrerait une quinzaine d'effondrements. En 2020, ce chiffre est passé à 11 puis à 2 en 2021 et à 3 à la mi-2022. On ne peut pas s'en réjouir car notre objectif est de zéro effondrement », a-t-il indiqué. Environ 42 habitations à risque ont été démolies à la mi-2022 dans la



RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES : UN ATELIER DE VULGARISATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES OUVERT À YAMOUSSOUKRO

Un atelier de vulgarisation des textes législatifs et réglementaires du secteur des ressources animales et halieutiques s'est ouvert, mardi 19 juillet 2022, à Yamoussoukro. À cette occasion, le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a réaffirmé l'engagement du gouvernement ivoirien à assurer l'autosuffisance en protéines animales et halieutiques. Il a relevé que le secteur des ressources animales et halieutiques joue un rôle socio-économique important dans la lutte contre la pauvreté, la faim et en matière de sécurité alimentaire. Et de rappeler que la Côte d'Ivoire enregistre un déficit en ce qui concerne la disponibilité des protéines animales et halieutiques. Il a également expliqué que notre pays se trouve dans l'obligation de procéder à des importations régulières de viande et abats, de poisson, de lait et de produits laitiers, ainsi que de produits d'origine animale et halieutique, pour une valeur annuelle de plus de 400 milliards de FCFA.



DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS : LES RECETTES DU 2ÈME TRIMESTRE 2022 CONNUES AUJOURD'HUI

La Direction générale des Impôts organise, ce mercredi 20 juillet 2022, un séminaire-bilan du deuxième trimestre à Abidjan-Port-Bouët. Il s'agira pour le directeur général des Impôts, Ouattara Sié Abou, et ses collaborateurs d'analyser les recettes fiscales du 2ème trimestre 2022 (avril-mai-juin) et les perspectives du 3ème trimestre de cette même année (juillet-août-septembre). Pour rappel, en termes de perspectives pour le second trimestre de l'année, les objectifs de recettes de la DGI sont fixés à 979,8 milliards F CFA, soit une hausse de 181,8 milliards FCFA par rapport aux recouvrements de la même période en 2021. Pour le premier trimestre de l'année 2022, la DGI avait mobilisé 722,8 milliards FCFA de recettes brutes pour un objectif initial de 701,1 milliards, soit un écart positif de 21,7 milliards de FCFA.

Société ↘



MALADIE DE LA VARIOLE DU SINGE : CE QUE LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ DEMANDE AUX POPULATIONS

Maladie endémique dans certains pays africains et apparue récemment en Europe et en Amérique, la variole du singe était au centre de la conférence de presse "Tout Savoir Sur" du Centre d'information et de Communication gouvernementale (CICG), hier mardi 19 juillet 2022. Dr Daouda Coulibaly, sous-directeur de l'Institut national de l'Hygiène publique (INHP), a expliqué que la Côte d'Ivoire n'a pas de cas déclaré de la maladie de singe, avant d'ajouter que l'État ne dispose pas encore de vaccins contre cette maladie émergente. S'il est vrai "qu'à ce jour, aucun cas de variole du singe n'a été observé en Côte d'Ivoire", le ministère de la Santé a décidé de la reconduction de l'état d'urgence sanitaire pour une période de trois mois et du renforcement de la surveillance épidémiologique des maladies à potentiel épidémique." Selon l'expert ivoirien, les symptômes de la variole du singe sont, entre autres, les maux de tête, les douleurs musculaires, les fièvres, les éruptions cutanées, les ganglions, etc.



CHU DE TREICHVILLE : LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE OFFRE UN LIT MÉDICALISÉ MODERNE

En prospection en terre ivoirienne pour nouer de nouveaux partenariats entre la Côte d'Ivoire et la République Tchèque, le premier vice-ministre des Affaires étrangères de ce pays, Jiri Kozak, accompagné d'une délégation de 15 personnes, a offert un lit médicalisé au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Treichville. Ce don, d'une valeur de plus de 26 millions de FCFA, a été réceptionné, le lundi 18 juillet 2022,

par le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba. Le premier vice-ministre des Affaires étrangères de la République Tchèque, Jiri Kozak, a indiqué que ce don marque non seulement le début de la coopération dans le domaine de santé entre les deux pays mais surtout qu'il symbolise la modernisation de la santé en Côte d'Ivoire.

Culture 

 L'inter

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO : LA CÔTE D'IVOIRE OBTIENT LE CERTIFICAT D'INSCRIPTION DE 8 MOSQUÉES

Huit 8 mosquées de type soudanais du Nord de la Côte d'Ivoire inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco 2021 sont valorisées au Musée des civilisations de Côte d'Ivoire à Abidjan-Plateau. La ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, était à l'exposition ouverte le 15 juillet 2022 pour présenter les spécificités de ces édifices. À cette occasion, elle a annoncé l'obtention par la Côte d'Ivoire du certificat d'inscription au patrimoine du monde islamique de l'Unesco des mosquées de style soudanais du Nord. Françoise Remarck a souligné que cette nouvelle étape est également un motif de joie et de fierté pour le pays. En outre, elle a rendu un hommage mérité à ses prédécesseurs pour les efforts ayant abouti à cette inscription.

Sport 

 L'EXPRESSION

CAN 2023 / PRÉTENDU REJET DES PROPOSITIONS DE LA CAF : LE COCAN RÉTABLIT LA VÉRITÉ

Le Comité d'Organisation de la Can 2023 (Cocan) a décidé de mettre fin aux spéculations. La structure dirigée par le ministre François Albert Amichia, accusée d'avoir rejeté les propositions de la Caf relatives à l'accord cadre, a tenu à rétablir la vérité. « Le Cocan tient à faire remarquer qu'il a été invité à faire valoir ses observations sur un projet de document portant accord cadre présenté par la Caf. S'inscrivant dans une dynamique de négociation, le Cocan 2023 a soutenu ses observations écrites au cours d'une séance de travail réunissant les parties prenantes ivoiriennes, organisée à la Primature, le mercredi 29 juin 2022. Les différents points d'observations ont été relevés et consignés dans un document pour être présenté à la Caf et le Cocan 2023 est dans l'attente du retour qui en sera fait », fait remarquer le Cocan dans un communiqué rendu public. A en croire le communiqué, le Cocan a en aucun cas rejeté les propositions de la Caf concernant l'accord cadre.

» A L'INTERNATIONAL

Politique 

 rfi

SPACIA, LE NOUVEL OUTIL DE LA CÔTE D'IVOIRE POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

L'État ivoirien a officiellement lancé, il y a une semaine, une plateforme pour dénoncer les actes de corruption dans l'administration publique. Elle s'appelle Spacia, pour Système de surveillance et de prévention et de détection des actes de corruption et infractions assimilées. Désormais, avec Spacia, les citoyens ivoiriens peuvent dénoncer un acte de corruption dans l'administration publique, en allant sur la plateforme en ligne, en appelant un numéro vert, le 1345, ou en envoyant un courrier à un bureau des plaintes. La plateforme Spacia a été mise en place par le ministère ivoirien de la Bonne gouvernance et de la Lutte contre la corruption créé en 2021. L'État ivoirien prône la tolérance zéro en matière de corruption. Cette lutte est l'une des priorités du 3ème mandat du Président Alassane Ouattara.



AFFAIRE « DOCTEURS NON RECRUTÉS » : ADAMA DIAWARA A ÉCHANGÉ AVEC LES DIFFÉRENTS PORTE-PAROLE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), le professeur Adama Diawara, a échangé, le mardi 19 juillet 2022 à Abidjan-Plateau, avec les porte-paroles des différents collectifs des Docteurs dits « non recrutés ». Les échanges ont porté sur les différents « agissements » de certains collectifs depuis quelques semaines, autant dans la presse que sur les réseaux sociaux. « Je vous demande d'éviter de brûler vos Thèses et d'éviter la grève de la faim. Je vous demande de vous préparer pour les différents concours de recrutement qui seront lancés bientôt et ne faites pas d'une fixation le problème de la méthodologie, du mode opératoire du recrutement », a conseillé le ministre Adama Diawara, promettant de « prendre connaissance des propositions » faites par ses hôtes.



JOURNÉE NATIONALE D'EXCELLENCE 2022 : 87 PRIX DÉCERNÉS LE 5 AOÛT AU PALAIS PRÉSIDENTIEL EN PRÉSENCE D'ALASSANE OUATTARA

L'édition 2022 de la Journée nationale de l'Excellence aura lieu le 05 août 2022, la veille de la célébration de la fête de l'indépendance, au Palais présidentiel, sous le haut patronage du Président de la République. Cette édition connaît la création de deux nouveaux prix d'excellence, à savoir le Prix d'Excellence de la Bonne gouvernance et le Prix d'Excellence de la Lutte contre la Corruption. Ainsi, ce sont 87 prix qui seront décernés au cours de l'édition 2022. L'édition précédente comptait 85 lauréats.



« L'EFFONDREMENT D'IMMEUBLES ET DE BÂTIMENTS EST LE FAIT DE LA NÉGLIGENCE ET DU NON-RESPECT DES PROCÉDURES PAR LES PROPRIÉTAIRES » (BRUNO KONÉ)

Le ministre du Logement, de la Construction et de l'Urbanisme, Bruno Nagbané Koné, a expliqué que l'effondrement des immeubles et des bâtiments constaté en Côte d'Ivoire depuis quelques années est le fait de la négligence et du non-respect des procédures de construction de la part des propriétaires. Il s'exprimait lors du « Press-club » organisé mardi 19 juillet 2022 par l'Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI) à la Maison de l'entreprise, à Abidjan Plateau, sur le thème « Construction, logements et urbanisme : quels impacts des nouvelles réformes dans l'amélioration du cadre de vie ? ».



UN FORUM SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN AFRIQUE À ABIDJAN

Abidjan va accueillir la 3ème édition du Forum sur l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, les 28 et 29 septembre 2022. La rencontre permettra d'explorer les opportunités de financement de la transition énergétique des entreprises en Afrique. Elle sera axée autour du thème « Transition énergétique : Quelles opportunités de financement en Afrique ? ». Initié par la Confédération générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), ce Forum se tiendra en collaboration avec l'Agence marocaine de communication AOB, l'Agence marocaine de l'efficacité énergétique et les ministères ivoiriens en charge de l'Énergie et de l'Environnement.



42 NOUVEAUX CAS DE COVID-19

Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie universelle a enregistré, mardi 19 juillet 2022, 42 nouveaux cas de Covid-19 sur 1 183 échantillons prélevés, soit 3,5 % de cas positifs, 61 guéris et zéro décès. À la date du 19 juillet 2022, la Côte d'Ivoire compte 84 658 cas confirmés, dont 83 626 personnes guéries, 808 décès et 224 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 1 568 328. Le 18 juillet, 206 687 doses de vaccin ont été administrées, soit un total de 15 647 209 doses du 1er mars 2021 au 18 juillet. Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie universelle invite toutes les personnes de plus de 12 ans à se faire vacciner dans les centres de vaccination. La vaccination contre la Covid-19 est gratuite et volontaire.



Accédez à l'information officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire
en un clic.

www.gouv.ci



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE
SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale